

Alain CASTAIGNOS\*

## Recherches sur l'ancienne église de Soustons

**Résumé** - En 1863, l'ancienne église de Soustons fut démantelée pour faire place à l'édifice actuel dont on a célébré en 2017 le 150e anniversaire. Le monument disparu n'avait pas fait l'objet, jusqu'à cette année, d'étude d'ensemble. À partir de sources fragmentaires, plans, documents techniques, devis, photo, témoignages anciens, cette recherche tente d'en restituer une description rigoureuse, de poser les questions non résolues et d'en esquisser l'histoire.

**Mots-clés** – Soustons, église, XIe, architecture, historique.

Le 150e anniversaire de l'église Saint-Pierre de Soustons est célébré en cette année 2017. Une église très ancienne l'avait précédée. Elle fut entièrement démolie en 1863. La célébration de l'église actuelle fournit l'occasion de remémorer son aînée, d'en esquisser l'histoire et de la sauver de l'oubli.

### DOCUMENTS

#### Premières datations

Le *Cartulaire de la cathédrale de Dax*<sup>(1)</sup> recense sept actes des XIe et XIIe siècles qui font référence à l'église de Soustons<sup>(2)</sup>.

L'acte 174 "Noms des églises de cet évêché [Dax]" la cite sous la désignation *Sanctus Petrus de Sostono*, « Saint Pierre de Soustons ». Acte, selon les auteurs, « qu'on peut situer dans le dernier tiers du XIIe siècle »<sup>(3)</sup>. L'acte 168, le plus ancien qui y fait référence, est daté de la « seconde moitié du XIe ou du début du XIIe ».

Ces documents attestent une église Saint-Pierre à Soustons vers 1050-1100. Il existait très probablement une église à Soustons avant cette date.

#### Autres sources

Ensuite, il faut faire un grand saut dans le temps et attendre le XVIIe et le XVIIIe siècle pour obtenir des informations qui concernent son organisation intérieure. Puis, durant la période révolutionnaire, les graves dommages causés à l'édifice donnent lieu à des descriptions détaillées de ses agencements et de son mobilier.

Les archives du XIXe siècle délivrent nombre d'informations. Dans le premier tiers du siècle, des plans cadastraux sont levés qui donnent une première idée de son emprise au sol. Par ailleurs, l'état de vétusté de l'édifice et les dégâts causés durant la période révolutionnaire imposent d'y remédier de toute urgence. Des travaux de restauration et d'améliorations sont alors projetés ou décidés par les responsables communaux et paroissiaux. Dans la deuxième moitié du siècle, les édiles ont le désir de doter Soustons d'un lieu de culte plus vaste et, à leurs yeux, plus prestigieux, – projet permis par les moyens financiers de la commune. Sa démolition est décidée. Ces événements ont suscité des documents, délibérations, devis, rapports, descriptifs, plans et dessins, au total, une soixantaine de pièces, d'intérêt inégal, relatifs à l'ancienne église<sup>(4)</sup>.

---

\* Laurens, 376 chemin de Laurens, 40140 SOUSTONS – acast@free.fr

## ARCHITECTURE

### Vues en plan

Le *Plan géométrique* de 1806 <sup>(5)</sup> en donne la première représentation dont nous disposons. Elle est grossière dans ses contours, sinon dans ses dimensions générales. Elle montre que l'église ancienne se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle et que le mur sud était doté de puissants contreforts.

Le *Plan cadastral* de 1833 <sup>(6)</sup> est plus précis. Le bâtiment y est orienté à l'est, comme c'est la tradition. De la mise en regard des deux plans (Fig. 1), il ressort qu'ils ne sont pas strictement superposables, car, entretemps, un nouveau bâtiment, construit en 1827 et inauguré en 1828, a été accolé au côté ouest de l'église. Il abrite maison commune, halle, école, justice de paix, prison, et logement de l'instituteur <sup>(7)</sup>. Cet ensemble se situait à l'emplacement du chœur et de la dernière travée de l'église actuelle, dont l'orientation a été inversée. Si l'on se fie au plan de 1806, il apparaît qu'une partie faisait saillie à l'ouest, près du clocher qui menaçait ruine <sup>(8)</sup> ou qui se serait effondré en 1815 <sup>(9)</sup>. Sur le plan de 1833, elle ne figure plus, remplacée par le nouveau bâtiment. Il pourrait s'agir d'un porche abritant l'ancienne entrée de l'église.



Fig. 1 - Plans de l'église en 1806, à gauche et en 1833, à droite.  
Le nord est vers le haut des plans.

Le *Plan de l'église. État actuel. Commune de Souston* <sup>(10)</sup>, « dressé par les architectes » Hippolyte Duran et Hyppolyte Guichenné et daté du 15 janvier 1860 –, apporte des informations précieuses sur la structure du bâtiment (Fig. 2). Dans la suite de cette étude, ce document sera référencé *Plan de 1860*. Il confirme et précise le tracé de contour du *Plan cadastral* de 1833. Deux cotes indiquent une longueur totale de 33 mètres 90 et une largeur totale de 15 mètres 60.

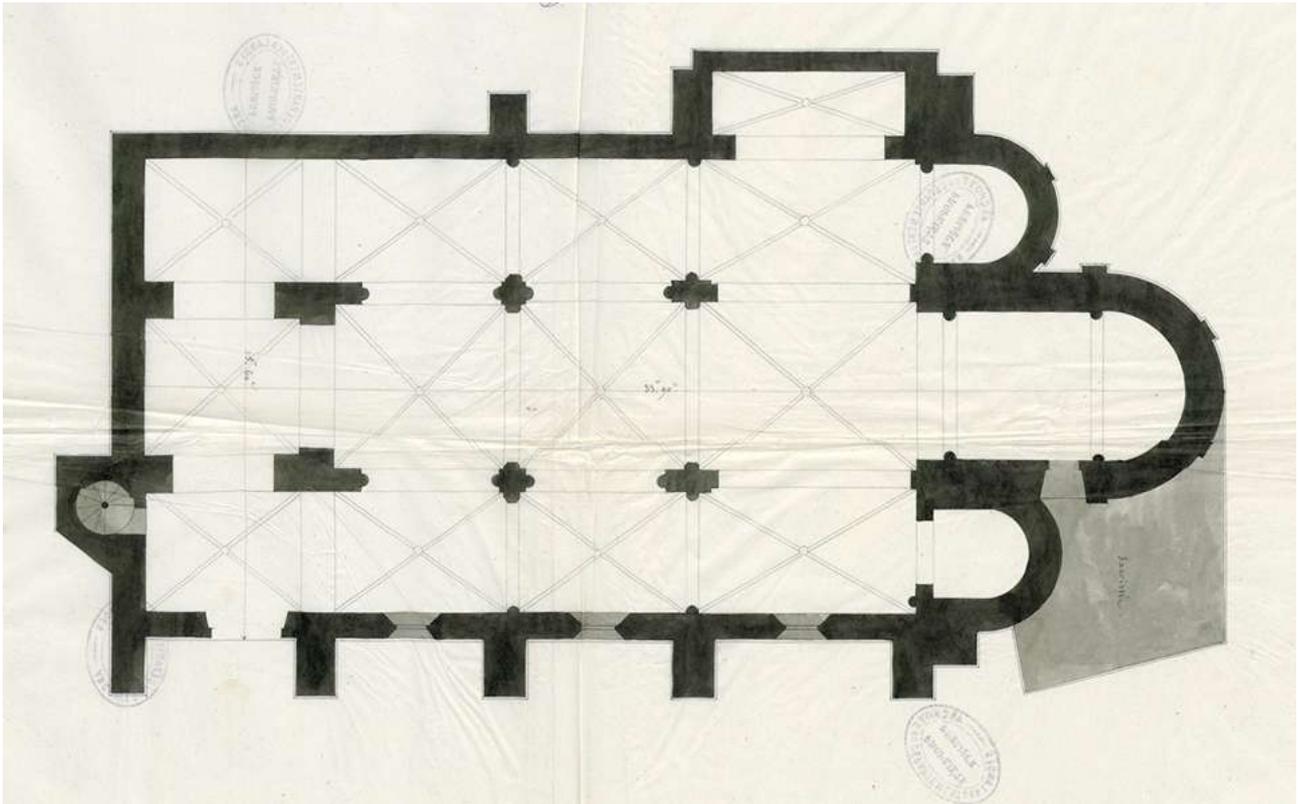


Fig. 2 - Plan de l'église en 1860 (Archives départementales des Landes)  
Le nord est vers le haut du plan.

Un autre document, *Estimation des matériaux provenant de l'ancienne église*<sup>(11)</sup>, établi par les mêmes architectes le 31 janvier 1860, fournit des estimations de cubage des matériaux récupérables. Il est référencé dans la suite *Estimation des matériaux de 1860*.

Ces sources permettent, malgré de légères divergences de détail, d'établir les dimensions en plan de l'ancienne église Saint-Pierre de Soustons<sup>(12)</sup>.

| Dimensions de l'ancienne église Saint-Pierre de Soustons, en mètres | Sur le Plan |          | Estimation matériaux |
|---|-------------|----------|----------------------|
|   | Noté        | Mesuré   |                      |
| Longueur totale   | 33,90       |          |                      |
| Largeur totale  | 15,60       |          |                      |
| <b>Intérieur</b>  |             |          |                      |
| Largeur de l'abside principale                                      |             | 4,60     |                      |
| Profondeur totale du sanctuaire                                     |             | 8,60     |                      |
| Largeur de l'absidiole nord   |             | 3,20     |                      |
| Profondeur de l'absidiole nord                                      |             | 3,40     |                      |
| Largeur de l'absidiole sud  |             | 2,90     |                      |
| Profondeur de l'absidiole sud                                       |             | 3,60     |                      |
| Largeur de la dernière travée                                       |             | 17,40    |                      |
| Longueur de la nef  |             | 24,60    |                      |
| Largeur de la nef principale  |             | 5,30     |                      |
| Largeur du collatéral nord  |             | 4,10     |                      |
| Largeur du collatéral sud   |             | 4,10     |                      |
| <b>Murs</b>   |             |          |                      |
| Épaisseur du mur de l'abside principale                             |             | 1,20     | 1,25                 |
| Épaisseur du mur du sanctuaire                                      |             | 1,20     | 1,20                 |
| Épaisseur du mur de l'absidiole nord                                |             | 1,00     | 0,80                 |
| Épaisseur du mur de l'absidiole sud                                 |             | 1,00     | 0,80                 |
| Épaisseur du mur de la grande nef                                   |             | variable | 0,60                 |
| Épaisseur du mur latéral gauche                                     |             | 0,80     | 0,80                 |

|                                     |  |      |      |
|-------------------------------------|--|------|------|
| Épaisseur du mur latéral droit      |  | 0,80 | 0,80 |
| Épaisseur du mur ouest              |  | 1,00 | 0,80 |
| <b>Piliers</b>                      |  |      |      |
| Longueur des piliers est            |  | 1,50 | 1,50 |
| Largeur des piliers est             |  | 0,70 | 0,70 |
| Longueur des piliers intermédiaires |  | 0,70 | 1,00 |
| Largeur des piliers intermédiaires  |  | 0,70 | 0,80 |
| Longueur des piliers ouest          |  | 2,80 | 2,50 |
| Largeur des piliers ouest           |  | 1,20 | 0,90 |
| Longueur des piliers adossés        |  | 1,20 | 1,00 |
| Largeur des piliers adossés         |  | 0,90 | 0,80 |

## Vues en élévation

Nous ne disposons d'aucune élévation d'ensemble de l'édifice. Toutefois, l'*Estimation des matériaux de 1860*, p. 1 et 2, donne les hauteurs de plusieurs composants. Les murs extérieurs des collatéraux (murs gouttereaux) s'élevaient à 8 mètres. Les murs rectilignes du sanctuaire (bordant sa travée droite) à 8 mètres. Ceux de l'abside principale à 15 mètres<sup>(13)</sup> et ceux des deux absidioles à 8 mètres. Les contreforts et piliers : 8 mètres. Le mur de la tourelle : 15 mètres.

Aucun document ne donne directement la hauteur de la tour du clocher. L'élévation de la tourelle de 1843<sup>(14)</sup> (voir plus loin la Figure 7) montre le mur de celle-ci au même niveau que la tour en maçonnerie du clocher. Cette constatation et, par ailleurs, la hauteur de 15 mètres donnée par l'*Estimation des matériaux*, p. 2 pour le mur de la tourelle justifient de retenir 15 mètres pour la hauteur de la tour en maçonnerie du clocher. Cette tour était située à l'extrémité ouest, au fond de l'église<sup>(15)</sup>.

## Typologie de l'édifice

Toutes les informations précédentes et celles provenant d'autres sources qui s'y ajouteront permettent une description de l'édifice tel qu'il se présentait en 1860.

L'église était de plan basilical et comportait trois absides prolongées par un vaisseau central et deux collatéraux.

## Les absides et le sanctuaire

Les trois absides étaient de forme semi-circulaire prolongée par une travée droite. L'abside centrale et sa travée droite formaient le sanctuaire. Les murs de l'abside principale, épais de 1 mètre 25 (*Estimation des matériaux de 1860*, p. 2), étaient renforcés par quatre contreforts plats de faible épaisseur (*Plan de 1860*, Fig. 2). Quatre colonnes engagées supportaient des arcs doubleaux délimitant la travée droite du sanctuaire (*Plan de 1860*, Fig. 2). Les absidioles étaient accolées à cette travée droite. L'épaisseur de leurs murs était de 1 mètre, selon le *Plan de 1860*, Fig. 2, de 0 m 80 selon l'*Estimation des matériaux*. Elles différaient dans leurs autres dimensions et dispositions (*Plan de 1860*, Fig. 2). L'absidiole nord présentait, comme l'abside principale, des contreforts plats de faible épaisseur, au nombre de deux. De même, son arc d'entrée reposait sur des colonnes engagées. Le mur gouttereau était dans le prolongement du mur de l'absidiole. L'absidiole sud, par contre, était plus étroite et plus longue, son mur ne comportait pas de contreforts, le mur gouttereau était décalé vers l'extérieur par rapport à celui de l'absidiole et son arc d'entrée reposait sur des pilastres.

Une sacristie fut accolée au sud-est du chevet où elle formait une verrière assez disgracieuse.

## La nef et les collatéraux

Trois paires de piliers séparaient la nef principale des collatéraux (*Plan de 1860*, Fig. 2). Les piliers de chaque paire étaient identiques mais chaque paire était de forme différente. Les piliers est (les plus près du chœur) étaient rectangulaires, flanqués de colonnes engagées sur trois côtés, d'un pilastre sur le côté faisant face au chœur. Ces pilastres avaient leurs pendants sur les murs du sanctuaire. Les piliers centraux étaient carrés et flanqués de colonnes engagées. Les piliers ouest (sous le clocher), de forme plus compliquée, étaient les plus massifs. Les piliers adossés au mur du fond étaient rectangulaires. On remarque que l'épaisseur des arcades longitudinales entre les piliers, et probablement des murs de la nef allait croissant pour chaque travée, de l'est vers l'ouest.

Aucune description des chapiteaux ne nous est parvenue, aucune trace n'en a subsisté, bien que la municipalité les eut réservés lors de la démolition, ainsi d'ailleurs que d'autres objets, autels, retables, mobilier, objets d'art... (*Estimation des matériaux de 1860*, p. 1). Que sont-ils devenus ?

On observe aussi (*Plan de 1860*, Fig. 2) que la dernière travée du collatéral nord faisait saillie à l'extérieur du mur. La fonction de cette structure n'est pas documentée. Elle a abrité un autel (voir *infra*).

## La disposition intérieure

L'église possédait six autels en 1661 <sup>(16)</sup>, encore présents en 1745. Le maître-autel dédié à saint Pierre, patron de l'église, primitivement au milieu du sanctuaire, fut reculé en 1774 au fond de celui-ci. Son tombeau était en marbre. Il était garni d'une « boissure » peinte en vert et dorée. L'autel de Notre-Dame était dans l'absidiole sud, celui de saint Jacques, dans l'absidiole nord. Les trois autres, probablement adossés aux murs des collatéraux, étaient dédiés à saint Michel, saint Roch et sainte Catherine. Ils disparurent à la Révolution. « Plus tard, on y ajouta, adossé au mur du nord entre le balustre et le premier pilier de la nef, un autel dédié à saint Jean-Baptiste. » Le sanctuaire et les deux absidioles étaient séparés de la nef et des collatéraux par un balustre, en fer, qui allait d'un mur à l'autre. C'est par l'intérieur que l'on se rendait aux autels des bas-côtés. Le balustre fut enlevé à la Révolution.

La chaire était dans la nef, adossée à l'un des piliers. Au fond : une grande tribune « sous le clocher » <sup>(17)</sup> ; sur le côté nord, le baptistère <sup>(18)</sup>.

La figure 3 localise des installations de culte au XIX<sup>e</sup> siècle.

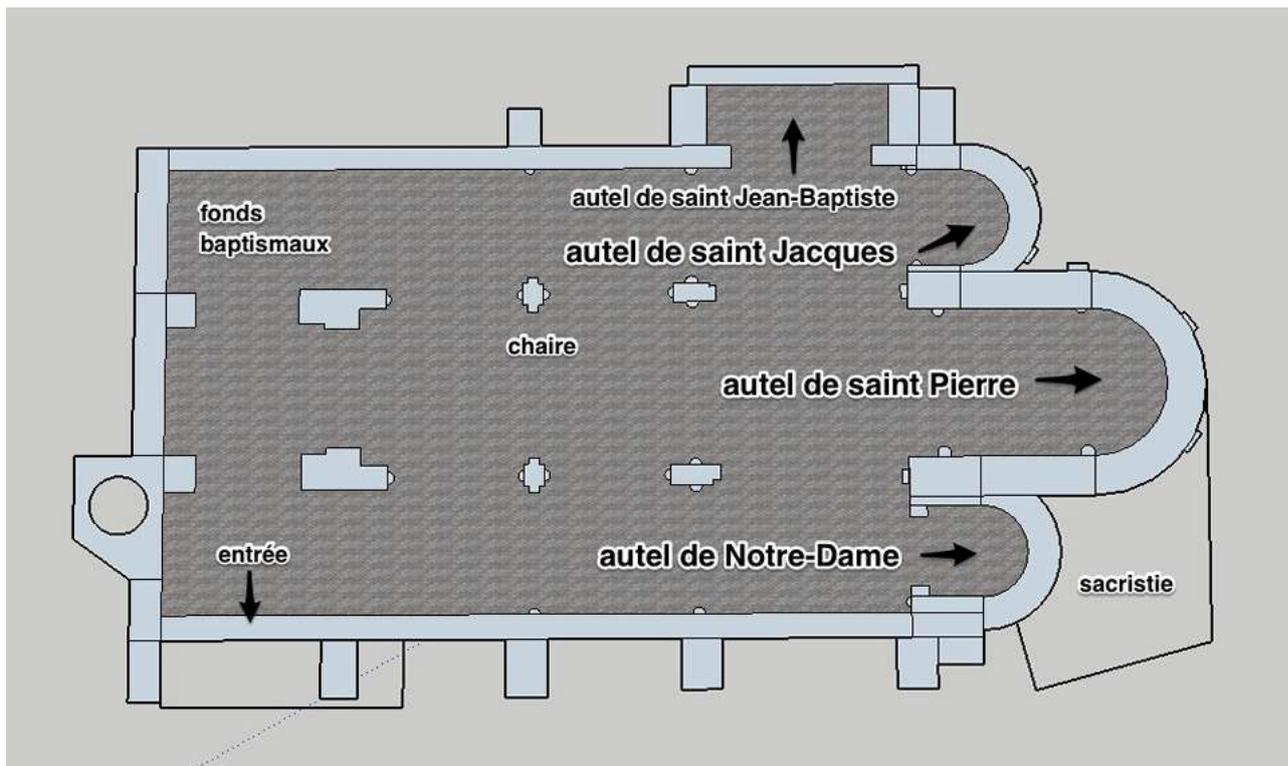


Fig. 3 - Dessin de l'église, annoté d'après Martin Daugareil.  
Le nord est vers le haut du dessin.

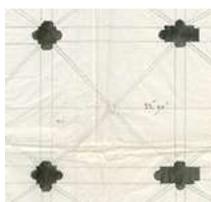


Fig. 4 - Tracé des voûtes, selon le plan de 1860

### Les voûtes

Des voûtes en croisées d'ogives couvraient l'ensemble de l'église, sauf le sanctuaire et les absidioles. Le devis de 1816<sup>(19)</sup> décrit un « lambris en briques enduit de plâtre formant voûte en ogive ». Le tracé du *Plan de 1860* le confirme (Fig. 4). Leur peinture en bleu avec des étoiles blanches évoquait le ciel<sup>(20)</sup>. Le sanctuaire et les absidioles étaient voûtés en berceau (*Plan de 1860*, Fig. 2).

### Les ouvertures

L'unique entrée de l'église se trouvait au fond, sur le collatéral sud<sup>(21)</sup>, du moins celle que nous connaissons par le tracé du *Plan de 1860* (Fig. 2) après l'adjonction du bâtiment ouest en 1827. Elle faisait face à la Grand'Rue<sup>(22)</sup>. Les documents que nous avons consultés ne fournissent aucune information sur le portail, ni sur un éventuel tympan qui, selon une tradition souvent rapportée sans citer de source ni de preuve, l'aurait orné. Nous savons seulement que la surface de la porte en bois était de 5,30 mètres carrés<sup>(23)</sup>. Elle ouvrait sur un porche couvert<sup>(24)</sup> dont les surfaces données par les sources de 1816, 1828 et 1860 sont discordantes<sup>(25)</sup>. Mais peut-être, ne s'agissait-il pas du même porche.

Trois autres ouvertures sont visibles côté sud sur le *Plan de 1860* (Fig. 2) et sont décrites dans le devis de 1816<sup>(26)</sup>. À cette date, deux étaient « de croisillons en pierre », « à deux ouvertures », c'est-à-dire à remplages. Il est alors prévu de démolir ces croisillons pour « y placer un seul chassis à verre ». Entre ces deux ouvertures, une troisième, plus petite, « en forme ogive », c'est-à-dire en

arc brisé, devait être uniformisée à la taille des deux autres, pour une surface de 2,8 mètres carrés chacune. *Le Plan de 1860* montre ces ouvertures, de même largeur, avec ébrasements doubles. Il n'est pas fait mention d'ouvertures dans le mur nord et le chevet.

## La couverture

Si le vaisseau central est plus élevé que les collatéraux, on a une toiture à deux pentes sur la nef, en appentis sur les collatéraux. Si la hauteur des trois nefs est identique, une seule toiture à deux pentes couvre l'ensemble. La hauteur des murs gouttereaux, des piliers séparant les nefs, des murs rectilignes du sanctuaire et de ceux des absidioles est de huit mètres (voir plus haut). *L'Estimation des matériaux de 1860* nous dit que le « grand mur de la grande nef » a une hauteur de six mètres. Il peut s'agir d'une hauteur moyenne, afin d'évaluer le cubage des matériaux, car ce mur bâti sur les arcs reliant longitudinalement les piliers a une hauteur variable. Ou bien s'agit-il de la hauteur du haut de ce mur par rapport au sommet des piliers, ce qui paraît moins probable puisque l'objet de cette estimation est d'obtenir un volume de matière récupérable. Quoi qu'il en soit, ce mur de la nef s'élèverait au-dessus des murs gouttereaux et l'on serait dans le premier cas d'une toiture à deux pentes sur la nef et en appentis sur les collatéraux. Mais on relève que le devis de 1828<sup>(27)</sup>, qui envisage que « Toute la toiture de l'église et porche seront remaniés », donne pour seule évaluation la surface « des deux versants ». On serait dans le deuxième cas d'une toiture unique à deux pentes. Cependant, si l'on revient à *L'Estimation des matériaux*<sup>(28)</sup>, on observe que les auteurs distinguent la couverture des « bas-côtés », « longueur 46 mètres [pour les deux bas-côtés], largeur 5 mètres [par bas-côté] » de celle de « la grande nef », « longueur 34 mètres, développement 9 mètres ». La question n'est pas vraiment tranchée, bien qu'il semble plus probable qu'on soit dans le premier cas d'une toiture à deux pentes sur la nef et en appentis sur les collatéraux.

Toutes les sources sont d'accord sur le fait que la couverture de l'ensemble de l'église, sauf celle du grand clocher, était « de tuiles creuses »<sup>(29)</sup>, y compris celle du porche<sup>(30)</sup>.

## Le grand clocher et sa tourelle



Fig. 5 – Coupe verticale du grand clocher, 1827.

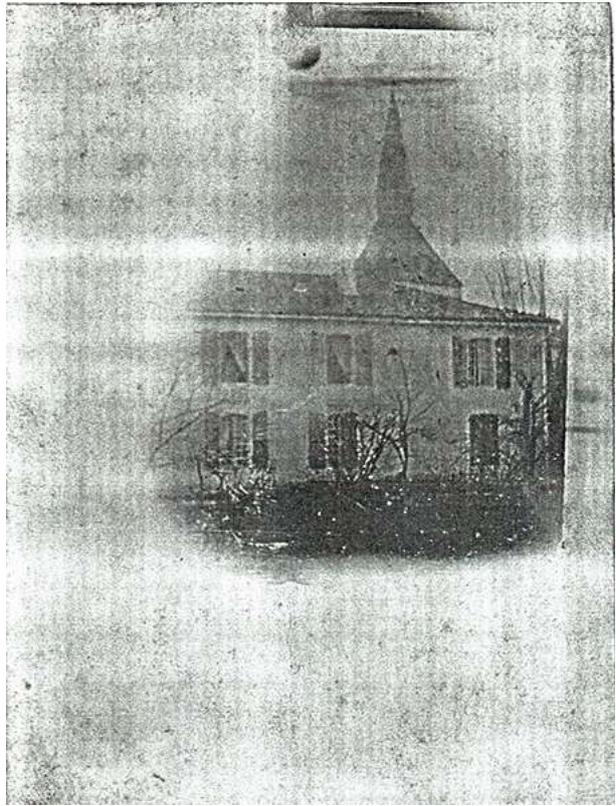


Fig. 6 - Photo du grand clocher, avant 1864.

Nous ne connaissons du clocher que ce qu'en disent les documents du XIX<sup>e</sup> siècle. Son état de délabrement – « les poutres (...) menacent ruines (...) [il] présente un péril imminent »<sup>(31)</sup> – a suscité bien des délibérations, devis et rapports<sup>(32)</sup>. Il était situé au fond de l'église<sup>(33)</sup>. Sa base, une tour en maçonnerie, s'élevait à quinze mètres de hauteur<sup>(34)</sup>. Aucun document ne donne explicitement les dimensions horizontales de la tour ni sa position précise au fond de l'église. Si l'on observe le *Plan de 1860* (Fig. 2), elle pourrait avoir été portée par le mur du fond avec ses deux piliers adossés et par les deux forts piliers de la première travée. Ils forment un quadrilatère d'environ 6 m 50 de côté. On relève une information chiffrée dans le *Devis (...) de réparation du clocher* (1827)<sup>(35)</sup> : « Le plancher du clocher sera refait avec des madriers (...) de 5 centimètres d'épaisseur (...) le développement est de 2 mètres cubes ». On en déduit une surface de 40 mètres carrés, qui correspondrait à un carré de 6 m 30 de côté. Cette évaluation concorderait avec la première observation. Cependant, une coupe établie en 1827<sup>(36)</sup> (Fig. 5) montre sa structure verticale. Si l'on utilise l'échelle qui figure sur ce document, le côté de la tour visible sur ce dessin mesurerait 9 m 10. Il faudrait alors supposer une base rectangulaire (barlongue) décentrée par rapport à l'axe de l'église et reposant sur le mur du fond et ses piles adossés, sur le mur latéral et les piliers de la première travée. Que l'on soit dans l'un ou l'autre cas, les murs de la tour reposaient en partie sur des arcs entre piliers et entre piliers et murs, et une voûte en croisée d'ogives formait le plafond sous le clocher et la première travée des trois nefs, comme le montre le *Plan de 1860*, Fig. 2.

La tour en maçonnerie était surmontée de constructions en charpente d'époque moderne. Ces constructions sont en cause quand il est dit que le clocher menaçait ruine. La coupe verticale (Fig. 5) montre – et le devis de 1827 cite – un « beffroi »<sup>(37)</sup> dans une charpente en forme de tronc de pyramide, une « impériale »<sup>(38)</sup>, une flèche, le tout en charpente couverte de bardeaux de

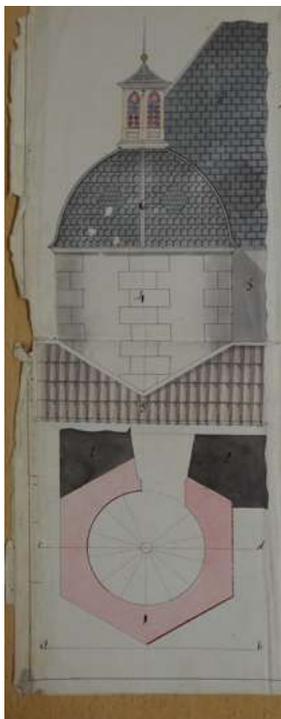


Fig. 7 - La tourelle du clocher en 1843.

chêne<sup>(39)</sup><sup>(40)</sup>, et, tout en haut, une croix de chêne<sup>(41)</sup>. Nous devons à l'amabilité de Monsieur Maxime Doussau de présenter une reproduction de l'unique photo, connue à ce jour, de l'ancienne église<sup>(42)</sup>, où seul le clocher apparaît. La photo montre une petite partie de la tour en maçonnerie et les structures supérieures. On vérifie que le clocher de la photo coïncide avec l'élévation de 1827, dans ses proportions et ses angles.

Au XIXe siècle, le clocher abritait deux grosses cloches<sup>(43)</sup>. Il était flanqué d'une tourelle<sup>(44)</sup> dont l'escalier en permettait l'accès. Cette tourelle est représentée sur le *Plan de 1860* (Fig. 2) et sur l'élévation et des vues de coupe dans un projet de couverture daté de 1843<sup>(45)</sup> (Fig. 7). Elle était couverte de bardeaux de chêne<sup>(46)</sup>. L'élévation montre la partie tronc-pyramidale du clocher.

### Le petit clocher

Des sources indiquent l'existence d'un « petit clocher »<sup>(47)</sup>, Martin Daugareil le « dit de Sanctus »<sup>(48)</sup>. Généralement, les cloches d'une église paroissiale sont dimensionnées pour annoncer les événements religieux jusqu'aux limites de la paroisse. Certaines églises disposaient d'une cloche plus petite destinée à scander le déroulement de la messe aux abords de l'église, à l'intention de ceux qui ne se hâtaient pas pour entrer et assister à l'office, qui après le prêche, qui à l'élévation, qui à la communion, qui à *Ite missa est*. Le concile de Trente avait prévu à cet effet cinq sonneries de cloche dont la première annonçait le *Sanctus*<sup>(49)</sup>. D'où, très probablement, l'origine de cette appellation. Afin de la rendre facilement accessible pendant l'office, le support de cette cloche se trouvait près du chœur. Des orifices pouvaient être percés dans la voûte pour permettre le passage des cordes. Le plus souvent c'était un clocher de petite taille – un petit clocher-mur pouvait suffire, comme celui de l'abbatiale de Moissac. Toutefois, une tour préexistante de masse plus imposante a pu être utilisée à cet effet, comme celle de la croisée du transept de la cathédrale de Tréguier, où elle est dénommée clocher de Sanctus.

Nous n'avons aucune information sur les dimensions et l'emplacement du « clocher de Sanctus » à Soustons. Peut-être s'agissait-il des vestiges de l'ancienne tour haute de 15 mètres signalée par l'*Estimation des matériaux de 1860* au-dessus de l'abside principale, dans le chœur.

## HISTORIQUE

Des particularités, voire des anomalies que l'on observe dans l'articulation de certaines parties de l'édifice, autorisent des hypothèses sur sa genèse et son évolution.

L'absidiole sud se distingue de l'absidiole nord par sa dimension, l'absence de contreforts, le décalage du mur gouttereau qui la prolonge et par la forme de son arc d'entrée. Sans doute, s'agit-il du chœur de l'église primitive. La nef qui le prolongeait devait être de longueur plus réduite que le collatéral que l'on observe sur le plan.

La présence de trois absides révèle qu'une communauté régulière, de moines ou de chanoines, fut établie à Soustons<sup>(50)</sup>. On procéda alors à l'agrandissement de l'église initiale par adjonction de l'abside centrale et de l'absidiole nord. On l'a vu, celles-ci diffèrent de l'absidiole sud par la disposition de certaines parties et, de plus, les deux absidioles diffèrent par leurs dimensions. Au nord, le mur construit en même temps que l'absidiole le fut dans le prolongement de celle-ci, comme on le voit dans les édifices analogues que nous connaissons au nord et au sud des Pyrénées, par exemple à Nogaro (Gers), Saint-Pé-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), Saint-Aventin (Haute-

Garonne), Obarra (Aragon)... Le mur raccordé à l'édifice pré-existant qui devenait l'absidiole sud, plus étroite, fut déporté vers l'extérieur pour assurer vraisemblablement la symétrie de l'ensemble. Comme dans les églises de ce type, le chevet devait être construit en murs de moellons de moyen appareil. Les absides semi-circulaires, surplombant les autels, étaient couvertes de voûtes en cul-de-four prolongées par des voûtes en berceau sur leur partie rectiligne, tandis que la nef, ouverte au peuple, pouvait ne recevoir qu'un plafond en bois posé sur des poutres horizontales, soutenues ici par six piles certainement plus simples que celles qui sont sur le plan. Bien que le *Plan de 1860* (Fig. 2) ne montre pas d'ouvertures dans le chevet, les murs des absides, comme on le rencontre dans les églises de ce type, devaient être percés d'ouvertures à ébrasement simple surmontées de linteaux monolithes échancrés. L'église mentionnée dans le *Cartulaire* (voir en début de cette note) était-elle l'absidiole sud dans sa forme primitive ou l'église aux trois absides ? On ne peut trancher.

L'église romane primitive se terminait probablement à l'ouest par un clocher-mur.

La hauteur de quinze mètres donnée pour le mur de l'abside du sanctuaire suggère qu'à une époque postérieure à la construction initiale – ce fut le cas pour d'autres édifices similaires lors des guerres franco-anglaises (milieu du XIVe au milieu du XVe siècles) – une tour de défense fut édifiée au-dessus du sanctuaire, comme on en voit aux églises de Beaussiet, quartier de Mazerolles (Landes), de Geloux (Landes). À la même époque, les clochers-murs furent remplacés par des tours-clochers participant à ce système de défense. Entre ces deux tours, situées aux extrémités est et ouest de l'église, un refuge pouvait être disposé, dans l'espace entre le plafond horizontal de la nef et la charpente de couverture afin d'y loger la population, comme on peut le voir à Lesgor (Landes). Ces dispositifs ont pu être conservés et encore utilisés durant les guerres de Religion (seconde moitié du XVIe siècle).

À la fin de l'une ou l'autre de ces périodes, ces systèmes de protection, n'ayant plus de justification, furent abandonnés. On put alors procéder à une « modernisation » de la couverture de la nef, inspirée du style gothique, et remplacer le plafond en charpente par des voûtes en croisées d'ogives reposant sur les murs gouttereaux et les piliers intérieurs qui divisent la nef en un vaisseau central et deux collatéraux, ce qui fut le cas à Soustons. Les contreforts romans, cinq sur le mur sud, trois sur le mur nord, qui n'étaient pas nécessaires pour un plafond horizontal, si ce n'est pour consolider les murs, ont pu être renforcés à cette époque pour contenir la poussée latérale des voûtes – ils étaient massifs, dimensionnés de 1 mètre 60 à 1 mètre 90 de longueur pour 1 mètre à 1 mètre 30 de largeur.

À l'époque moderne, la tour en maçonnerie du clocher fut exhaussée de superstructures en charpente terminées par une flèche et une croix, qui, au XIXe siècle, subirent encore des modifications et causèrent les tribulations que l'on a dites.

Ainsi, la configuration de cette église en 1863 portait les marques successives des fonctions diverses qu'elle avait remplies au cours des âges.

o o O o o

Nos recherches présentent des zones d'ombres. Des questions restent sans réponses. On peut espérer que de nouvelles découvertes documentaires et archéologiques leur apportent des éclaircissements. On pourrait aussi rêver qu'une tournée d'inspection de Prosper Mérimée ne l'eût conduit à Soustons. Inspecteur général des monuments historiques de 1834 à 1860 – à l'époque des débats soustonnais sur le sort de l'ancienne église Saint-Pierre de Soustons – il a préservé de la destruction tant d'édifices anciens, peut-être aurait-il sauvé cette vénérable église, un patrimoine dont on aurait célébré non pas le 150<sup>e</sup> anniversaire, mais bientôt les mille ans d'existence.

## Remerciements

Je remercie Jean Cabanot, Bernard Navrat et Maxime Doussau qui ont bien voulu me faire bénéficier de leurs compétences et de leurs informations.

## Notes

- 
- 1 - Georges PON et Jean CABANOT (Texte édité, traduit et annoté par), *Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber rubeus (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2004, 589 p.
  - 2 - *Ibid.*, Actes : 30, p. 147 ; 35, p. 153 ; 166, p. 389 ; 167, p. 391 ; 168, p. 393 ; 173, p. 403 ; 174, p. 441.
  - 3 - *Ibid.*, Introduction, p. 30-31.
  - 4 - Principalement, Archives municipales de Soustons (AMS), cote 9M1 : *Ancienne église. – Réparations, démolition*.
  - 5 - AMS, cote 1G1, *Plan géométrique de la commune de Soustons*, 1806.
  - 6 - AMS, *Plan cadastral parcellaire de la commune de Soustons*, 1833.
  - 7 - Charles LAFARGUE, *Soustons, chroniques d'histoire locale*, Réédition par André Labertit des publications consacrées à l'histoire de Soustons par Charles Lafargue dans les bulletins de la société de Borda entre 1951 et 1983, Société de Borda, Dax, 2000, p. 168 et 211.
  - 8 - AMS, cote 9M1, pièce n° 1, Bertrand DARROUSET et Joseph POUGET, maîtres-charpentiers, *Rapport sur l'état du clocher, de la tribune et de la toiture de l'église et devis*, en date du 26 pluviôse an 13 (26 février 1805), p. 1.
  - 9 - Charles LAFARGUE, *op. cit.*, p. 165.
  - 10 - Archives départementales des Landes (ADL), cote 2 O 1963, plan 6379, Hippolyte DURAN et Hyppolyte GUICHENNÉ, *Plan de l'église, État actuel, Commune de Soustons*, 15 janvier 1860. Cité dans la suite du texte : *Plan de 1860*.
  - 11 - AMS, cote 9M1, pièce n° 46, Hippolyte DURAN et Hyppolyte GUICHENNÉ, *Estimation des matériaux provenant de l'ancienne église, Devis estimatif des divers matériaux composant l'église actuelle de Soustons, laquelle doit être démolie (...)*, 31 janvier 1860. Cité dans la suite du texte : *Estimation des matériaux de 1860*.
  - 12 - Pour les termes d'architecture des églises, se référer à Jean CABANOT (texte) et Francis LAFARGUE (illustrations), *Petit Glossaire pour la description des églises*, Amis des églises anciennes des Landes, Dax, 1995.
  - 13 - L'*Estimation des matériaux* donne pour dimensions des absides : « Absyde : le derrière du sanctuaire, longueur développée 9 m 00, hauteur 15 m 00, épaisseur 1 m 25 ; le derrière des 2 chapelles [longueur développée] ensemble 12 m 00, épaisseur 0 m 80, hauteur 8 m 00. » Soit pour l'abside d'une chapelle, longueur développée 6 m, hauteur 8 m.
  - 14 - AMS, cote 9M1, pièce n° 30, SARRAT, *Plans, élévations, coupes et profils relatifs 1° à la surélévation de la tourelle du clocher de l'église de Soustons [sic], 2° de la réfection de la couverture de cette tourelle, 3° de la construction d'une lanterne au dessus de cette couverture, 4° réfection de la couverture des contreforts de l'église*, 4 janvier 1843.
  - 15 - Les sources concordent sur la situation du clocher à l'ouest, au fond de l'église : Bertrand DARROUSET et Joseph POUGET, *op. cit.*, p. 1 ; Martin DAUGAREIL, curé-doyen de Soustons, *Paroisse et commune de Soustons*, 1888, document manuscrit, Archives départementales des Landes, cote 16 J 16 b, publié par André LABERTIT, 2007, *Cahiers du Sud Landais*, n° 5, Éd. SADIPAC, Capbreton, 2005, p. 91 (les notes renvoient à la pagination du Cahier de la SADIPAC) ; Martin DAUGAREIL et *alii*, *Registre paroissial de Soustons*, fin du XIXe à début XXe, section 4, Monuments, Usages et traditions.
  - 16 - Toutes les informations de ce paragraphe proviennent de Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 90-91.
  - 17 - Bertrand DARROUSET et Joseph POUGET, *op. cit.*, p. 1 ; AMS, cote 9M1, pièce n° 10, Euphrosine TACHOURIN, architecte, *Devis et détail estimatif (...) pour les réparations à faire à l'église de Soustons [sic]*, 30 septembre 1816, p. 2, Ouvrages intérieurs, 3° et p. 7, Art. 4 ; Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 91. Martin DAUGAREIL note que la tribune occupait « toute la largeur de l'église ». Le devis d'Euphrosine TACHOURIN donne pour dimensions de la tribune : 44 m2, largeur 4,5 m, d'où une longueur de 9 m 80, inférieure à la largeur intérieure totale de l'église de 14 m 20.
  - 18 - Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 91.
  - 19 - Euphrosine TACHOURIN, *op. cit.*, p. 2, Ouvrages intérieurs, 1° et p. 6, Art. 3.
  - 20 - Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 90 et 91.
  - 21 - *Ibid.*, p. 91 et *Plan de 1860*.
  - 22 - Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 91.

- 
- 23 - AMS, cote 9M1, pièce n° 24, le chevalier de CAUPENNE, *Devis et détail estimatif des grosses réparations à faire à l'église de la commune de Soustons* [sic], 16 décembre 1828. Le devis prévoit la peinture de la porte, « couleur olive », p. 5, Art. 13. L'auteur de ce devis se présente ainsi : « Chevalier de Caupenne Lieutenant Colonel du Génie Militaire en retraite, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, architecte voyer de la ville de Dax ». Ses devis et rapports très précis, parfois même tâillons, paraissent fiables.
- 24 - *Ibid.*, p. 5, Art. 12 et Euphrosine TACHOURIN, *op. cit.*, p. 1, Extérieur, 1°.
- 25 - Le *Plan de 1860* montre pour dimensions du porche : 7,60 m par 2,10 m soit 16 m2 environ, alors que les devis AMS, cote 9M1, pièce n° 10 et pièces n° 24, *op. cit.*, indiquent 24 m2.
- 26 - Euphrosine TACHOURIN, *op. cit.*, p. 2, Ouvrages intérieurs, 2° et p. 5, Démolition.
- 27 - Le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 24, p. 3, Art. 7.
- 28 - Hippolyte DURAN et Hyppolyte GUICHENNÉ, *op. cit.*, pièce n° 46, p. 2, Couverture de l'église (...).
- 29 - Euphrosine TACHOURIN, *op. cit.*, p. 6, Art. 2 ; le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 24, p. 4, Art. 8 ; Hippolyte DURAN et Hyppolyte GUICHENNÉ, *op. cit.*, pièce n° 46, p. 2, Couverture de l'église (...).
- 30 - Euphrosine TACHOURIN, *op. cit.*, p. 6, Art. 2.
- 31 - Voir, par exemple, AMS, cote 9M1, pièce n° 7, *Arrêté préfectoral du 28 germinal an 13* (18 avril 1805) se référant à la Délibération du conseil municipal du 18 du même mois.
- 32 - AMS, cote 9M1, notamment les pièces 1, 3, 7, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21,22, 23, 28, ...
- 33 - Voir *supra* : Note sur la situation du clocher.
- 34 - Voir *supra* : Note sur la hauteur du clocher.
- 35 - AMS, cote 9M1, pièce n° 16, le chevalier de CAUPENNE, *Devis et détail estimatif de la réparation du clocher de l'église de la commune de Soustons*, 1<sup>er</sup> mars 1827, p. 5, Art. 6.
- 36 - AMS, cote 9M1, pièce n° 17, le chevalier de CAUPENNE, Vues en coupe du clocher.
- 37 - *Ibid.* et le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 16, p. 2.
- 38 - Le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 16, p. 2 Art. 1er, et p. 6, Art. 10.
- 39 - *Ibid.*, p. 2, Exposé, et p. 4, Art. 3.
- 40 - AMS, cote 9M1, pièce n° 22, *Rapport du chevalier de Caupenne expert des travaux du clocher de l'église de la commune de Soustons* [sic], 16 mai 1829, p. 1, 2°. Le chevalier de CAUPENNE constate qu'à l'issue des travaux le clocher paraît « panché », p. 1, 4°.
- 41 - Le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 17, et *op. cit.*, pièce n° 16, p. 4, Art. 4.
- 42 - La figure présentée est un retournement horizontal du document original, photocopie de photo ancienne. Sur le document, la position relative de la maison Doussau et du clocher ne paraissent pas compatibles avec l'emplacement de ce dernier à l'extrémité ouest de l'église ancienne.
- 43 - Pour l'histoire des cloches, voir Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 90. - André LABERTIT, *Cloche de l'ancienne église*, Fiche de visite de l'église de Soustons. - Jean-Yves MONTUS, L'histoire de l'église (de 1790 à 1914), *L'histoire des bâtiments publics de Soustons construits de 1832 à 1945*, n° 5, Soustons, juin 2017, p. 21-22.
- 44 - SARRAT, *op. cit.*
- 45 - *Ibid.*
- 46 - Le chevalier de CAUPENNE, *op. cit.*, pièce n° 16, p. 4, Art. 9.
- 47 - Bertrand DARROUSET et Joseph POUGET, *op. cit.*, p. 3 et Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 90, attestent l'existence d'un « petit clocher ».
- 48 - Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 90.
- 49 - Je cite de mémoire cette référence au Concile de Trente, dont je n'ai pas retrouvé la source.
- 50 - Une caractéristique des églises de communautés soumises à une règle (moines, chanoines) était la présence, en plus du maître-autel, dédié au patron de l'église, de plusieurs autres autels secondaires dédiés à des saints. Le nombre d'autels peut s'expliquer par le nombre de célébrants, plus nombreux dans une communauté que dans une simple paroisse où un seul autel pouvait suffire. On trouve le plus souvent trois absides dans les églises de petites communautés, beaucoup plus dans les grandes abbatiales, comme à

---

Saint-Sever (Landes) où l'on en compte sept. On peut constater l'attestation de communautés régulières dans les églises à plusieurs absides dans le sud-ouest de la France en consultant, par exemple : Jean CABANOT, *Gasconne romane*, Zodiaque, La nuit des temps, la Pierre-qui-Vire, 1992 ; du même auteur, *Les débuts de la sculpture romane dans le sud-ouest de la France*, Monographies, Picard, Paris 1987.

Nous n'avons pas à ce jour de texte attestant cette communauté régulière à Soustons. Martin DAUGAREIL, *op. cit.*, p. 91 et les cartes dressées par lui dans Martin DAUGAREIL et alii, *Registre paroissial de Soustons*, p. 192 et 194, indiquent à proximité immédiate de l'église une maison et une maisonnette désignées par Grand Prébendé et Petit Prébendé. Le texte situe le Grand Prébendé, au nord de l'église, aujourd'hui incorporé à la propriété de la famille Doussau, le Petit Prébendé, à l'est, aujourd'hui disparu. On les visualise sur les Plans de 1806 et 1833 (Fig. 1). Si, à l'origine, une prébende a désigné le bénéfice ecclésiastique attaché à la charge de chanoine, il a par la suite été étendu à des revenus ecclésiastiques transférés à d'autres clercs ou même à des laïcs. Puisque, d'autre part, rien n'indique que ces deux bâtiments fussent contemporains de l'implantation ou du maintien d'une communauté régulière à Soustons, on ne peut en tirer une confirmation de l'établissement primitif d'une telle communauté. C'est l'architecture à trois absides du bâtiment qui permet de penser qu'il y eut très tôt une communauté régulière à Soustons.